



LIGNEYRAC

BULLETIN MUNICIPAL N° 1

DANS CE BULLETIN:

Le mot du Maire	2
L'équipe municipale	3
Informations Mairie	4
Point de situation	5/6
Investissement	7
Le compte administratif	8/9
Fiscalité	10
Le budget primitif 2015	11
Les chantiers de la commune	12
Les projets	13/14
Etat civil	15
La vie des associations	16/17
La vie de la commune	18/19
Informations pratiques	20



SEPTEMBRE 2015



Le mot du Maire

Nouvelle municipalité, nouvelles orientations et nouveaux projets ; après plus d'une année de mandat, nous souhaitons vous rendre compte de notre action au service de la commune. Ce premier bulletin municipal est le fruit du travail de la commission communication. A travers ces pages, vous aurez des informations sur les actions réalisées et en cours, sur les projets à venir, sur le budget et sur la vie de la commune.

Nous travaillons sur plusieurs projets avec la volonté d'optimiser les dépenses et de respecter nos engagements électoraux :

Les travaux d'infrastructures représentent une grande charge pour notre commune. Une grande partie de notre temps a été consacrée au suivi du chantier du plan d'aménagement du bourg qui n'est pas complètement terminé.

Nous avons également défini un plan quinquennal d'entretien de la voirie communale ; ainsi en suivant une étude qualitative de notre réseau, nous sommes en mesure de définir et programmer les travaux nécessaires avec l'aide des subventions du Conseil Départemental et de l'Etat. Par ailleurs le manque de stationnement dans le bourg sera amélioré par le réaménagement de la place JB Janvier prévu au deuxième semestre 2015. Enfin, nous travaillons sur la création d'un parking à proximité de la salle Patrick Cheyroux qui permettra de résoudre les problèmes de sécurité et d'accessibilité.

Ligneyrac ne peut rester en marge du développement de l'économie touristique engagé par les Instances territoriales, l'Intercommunalité, le Département et la Région. Nous devons faire en sorte que la commune et ses habitants puissent bénéficier de cette économie. Le développement de l'offre touristique est envisageable au travers de l'hébergement, du commerce, de la restauration...

L'Opération Grand Site est un axe de développement économique. Ce projet, visant à obtenir le label Grand Site de France, est mené sur les communes de Collonges, Ligneyrac, Noailhac, Saillac et Turenne. J'ai pu rappeler à tous les acteurs de ce projet la position très claire de la municipalité de Ligneyrac qui n'adhèrera à ce projet que s'il n'ajoute pas de nouvelles contraintes aux habitants et à la commune.

L'attractivité et les investissements dans notre commune ne peuvent se faire sans une simplification des contraintes administratives et environnementales. Pour ce faire, la municipalité travaille avec l'Intercommunalité à l'élaboration du PLUI avec la volonté que Ligneyrac ne reste pas enfermée dans son carcan restrictif.

Notre cadre de vie est important ; il faut préserver et maintenir la cohésion et le lien social notamment entre les générations. Le monde associatif y contribue largement et l'ensemble du conseil municipal encouragera et soutiendra tous les projets rassembleurs et fédérateurs.

Je tiens à remercier les employés communaux Francine Krupka et Patrick Pommarel pour leur implication et leur professionnalisme, indispensables au bon fonctionnement de la commune.

Un grand remerciement aussi aux trois adjoints et aux conseillers municipaux pour leur dévouement et le temps passé au service de la commune.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à tous les jeunes ligneyracois et ligneyracoises, une bonne rentrée 2015.

Une nouvelle équipe, le partage des responsabilités



Laurent GAY—Maire

Responsabilités : représentant de l'Etat, responsable de la gestion et de l'administration de la commune

Participation à toutes les commissions communales et délégué communautaire



Jean-Louis MONTEIL—Premier Adjoint

Responsabilités : délégué à l'administration générale, aux finances communales, à l'économie, et à l'urbanisme (gestion et suivi des dossiers). Organisation et suivi du travail de l'agent administratif.

Commissions : Economie et finances, Travaux, infrastructures, environnement et urbanisme



Marc NICOLAS—Deuxième Adjoint

Responsabilités : délégué à la voirie et aux réseaux, organisation et suivi du travail de l'agent technique, suivi des bâtiments communaux, des espaces verts et des réseaux.

Commissions : Travaux, infrastructures, environnement et urbanisme, Vie sociale et solidarité



Nathalie DURANTON—Troisième Adjointe

Responsabilités : déléguée à la solidarité, aux affaires sociales, scolaires et culturelles, à la vie associative, au tourisme et à la communication.

Commissions : Vie sociale et solidarité, Manifestations et vie associative, Communication, Tourisme



Nathalie VALEN

Conseillère municipale

Commissions : Vie sociale et solidarité, Manifestations et vie associative.



Isabelle SOL

Conseillère municipale

Commissions : Manifestations et vie associative, Vie sociale et solidarité, Sécurité.



Pierre SINDOU

Conseiller municipal

Commissions : Manifestations et vie associative, Communication, Tourisme.



Hubert LAMOTHE

Conseiller municipal

Commissions : Manifestations et vie associative, Vie sociale et solidarité.



Laurent JUBERTIE

Conseiller municipal

Commissions : Economie et finances, Travaux, infrastructures, environnement et urbanisme.



Laurent PICARD

Conseiller municipal

Commissions : Economie et finances, Travaux, infrastructures, environnement et urbanisme.



Frédéric CLUZEAU

Conseiller municipal

Commissions : Economie et finances, Communication.

Informations Mairie

Inscriptions sur les listes électorales

Dans le cadre de la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription, les personnes remplissant les conditions pour être électeur, non inscrites sur les listes électorales, ayant changé d'adresse ou ayant eu des modifications dans leur état-civil (mariage, divorce...), ainsi que les personnes ayant acquis la nationalité française sont informées que la date limite pour les inscriptions sur les listes électorales est fixée au mercredi 30 septembre 2015, afin de pouvoir participer aux scrutins de 2015.

Vous devez vous présenter muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport); d'un document prouvant que vous êtes bien domicilié(e) dans la commune (par exemple facture téléphone fixe ou d'électricité, votre avis d'imposition, une quittance de loyer...).

A noter également que les jeunes français(es) atteignant l'âge de 18 ans sont invités à prendre contact avec la mairie de leur domicile pour vérifier s'ils sont bien inscrits.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie de Ligneyrac aux heures d'ouverture (voir page 20).

Réglementation urbanisme

En raison des réglementations de l'AVAP et du Site classé de la Butte de Turenne en vigueur sur notre commune, toutes demandes de travaux de quelque nature que ce soit, doivent faire l'objet de formalités préalables à leur réalisation. Renseignez-vous auprès de la Mairie.

Réglementation brûlage

L'usage des feux ainsi que le brûlage des déchets verts sont réglementés.

Renseignez-vous auprès de la Mairie.

Un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées

L'opération Bavard'âge, pilotée par la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil Départemental et relayée par l'instance de coordination des Villages du Midi Corrèzien, propose des visites régulières de bénévoles, formés et remboursés de leurs frais kilométriques qui viennent discuter à domicile avec les personnes âgées et/ou en situation de handicap, tous les 15 jours environ.

Si vous souhaitez bénéficier ou devenir bénévole de cette opération, contactez Caroline ou Valérie, à l'instance de coordination, au 05 55 84 05 05.

Situation de la commune à notre prise de fonction

Le Compte Administratif 2013 a été voté à l'unanimité par le précédent Conseil Municipal le 22 février 2014. Il fait apparaître un excédent de fonctionnement disponible après couverture des besoins de financement de la section d'investissement d'un montant de 11 104,89 €

L'examen de ce document a fait apparaître des anomalies dans l'inscription des restes à réaliser sur subventions pour l'opération « Plan d'Aménagement du Bourg » :

D'une part une subvention FEDER inscrite pour la somme de 60 000,00 € alors qu'elle a fait l'objet d'une décision de rejet (Lettre Préfet du 18 juin 2013) ;

D'autre part des subventions notifiées n'ont pas été inscrites au budget de la commune (DREAL 30 000,00 € Sénateur 15 000,00 € Département 1 484,00 €).

Ces anomalies ont pour conséquence que le résultat de clôture de la section de fonctionnement indiqué dans le Compte Administratif 2013 ne correspond pas à la situation financière réelle de la commune au 31 décembre 2013.

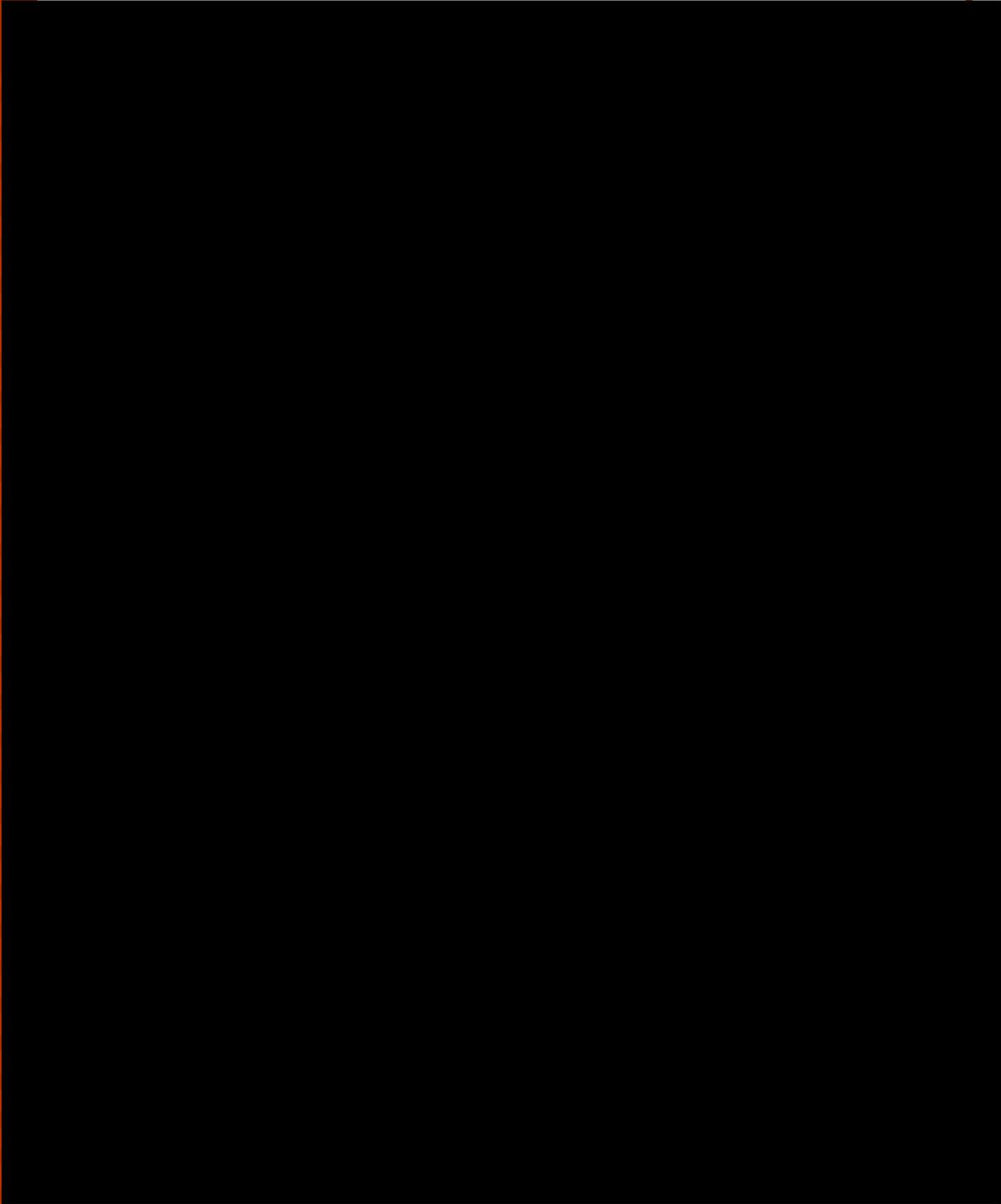
En effet, la sommation des anomalies relevées fait apparaître que le besoin de financement de la section d'investissement est de 38 425,02 € au lieu de 24 909,02 € (cf tableau page suivante).

Dans ces conditions, le résultat de la section de fonctionnement est insuffisant au besoin de financement de la section d'investissement, et il en résulte un déficit global de 2 411,11 € alors que le Compte Administratif voté fait apparaître un excédent disponible de 11 104,89 €

S'agissant des prévisions budgétaires de l'opération « Plan d'Aménagement du Bourg », cette opération comprenait initialement les travaux de restauration de l'Oratoire qui, en raison d'un financement spécifique, ont ensuite été distingués dans une opération à part entière. Il est alors apparu une insuffisance de crédit d'un montant de 22 408,80 € s'expliquant par le fait que les prévisions budgétaires inscrites initialement ne comprenaient que les travaux du Plan d'Aménagement du Bourg sans y inclure les travaux de l'Oratoire.

En conséquence, la situation financière réelle de la commune début 2014 faisait apparaître un déficit de 24 819,91 € (2 411,11 € + 22 408,80 €) et non un excédent de 11 104,89 € comme indiqué au Compte Administratif 2013 voté par le Conseil Municipal précédent.

Le rétablissement de la Fiscalité Locale absolument indispensable a généré 53 000,00 € de recettes fiscales qui ont permis de clôturer l'année 2014 avec un excédent disponible de fonctionnement d'un montant de 32 237,91 € après couverture du besoin de financement de la section d'investissement.



RAR: restes à réaliser

CM: Conseil Municipal

Récapitulation coût des travaux au 31 décembre 2014

Opération	Coût	Subvention	Reste à charge de la commune
07 - Logement Instituteur	135 361,10	44 408,00	90 953,10
08 - Réserve incendie Crefond	49 755,85	18 325,00	31 430,85
09 - Restauration objets église	17 043,20	7 031,00	10 012,20
10 - PLU	34 431,32	19 809,00	14 622,32
11 - AVAP	49 012,31	20 666,88	28 345,43
13 - Enfouissement réseaux (C/ 605)	54 293,44	27 786,00	26 507,44
12 - PAB Frais d'études	19 907,42	9 088,00	10 819,42
14 - PAB Travaux (au 31/12/2014) *	274 646,44	22 800,00	251 846,44
16 - Salle Patrick Cheyroux	467 377,51	228 600,00	238 777,51
17 - Assainissement mairie et WC	7 541,57	3 500,00	4 041,57
18 - Sécurisation chemins rando	9 534,00	3 792,50	5 741,50
19 - Travaux Oratoire	16 671,86	3 768,64	12 903,22

* Plan Aménagement du Bourg: Restes à réaliser au 31/12/2014

Dépenses: 48 851,09

Recettes: 91 897,00

Le total des travaux d'investissement réalisés ou engagés (PAB) par la précédente municipalité arrêté au 31 décembre 2014 s'élève à 1 135 576,02 € financés par :

Subventions 409 575,02 €

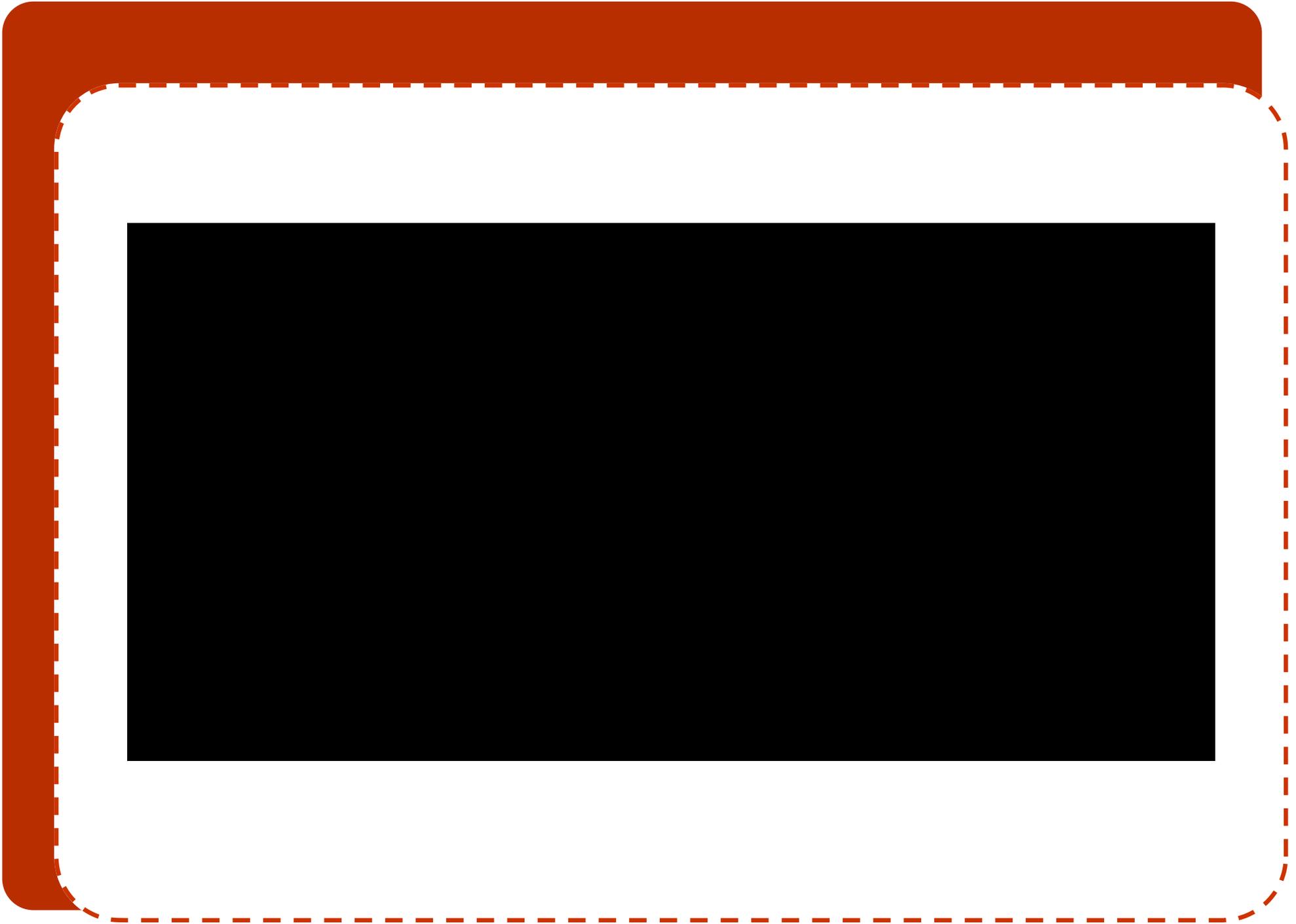
Emprunt (2012) 300 000,00 €

Autofinancement 426 001,00 €

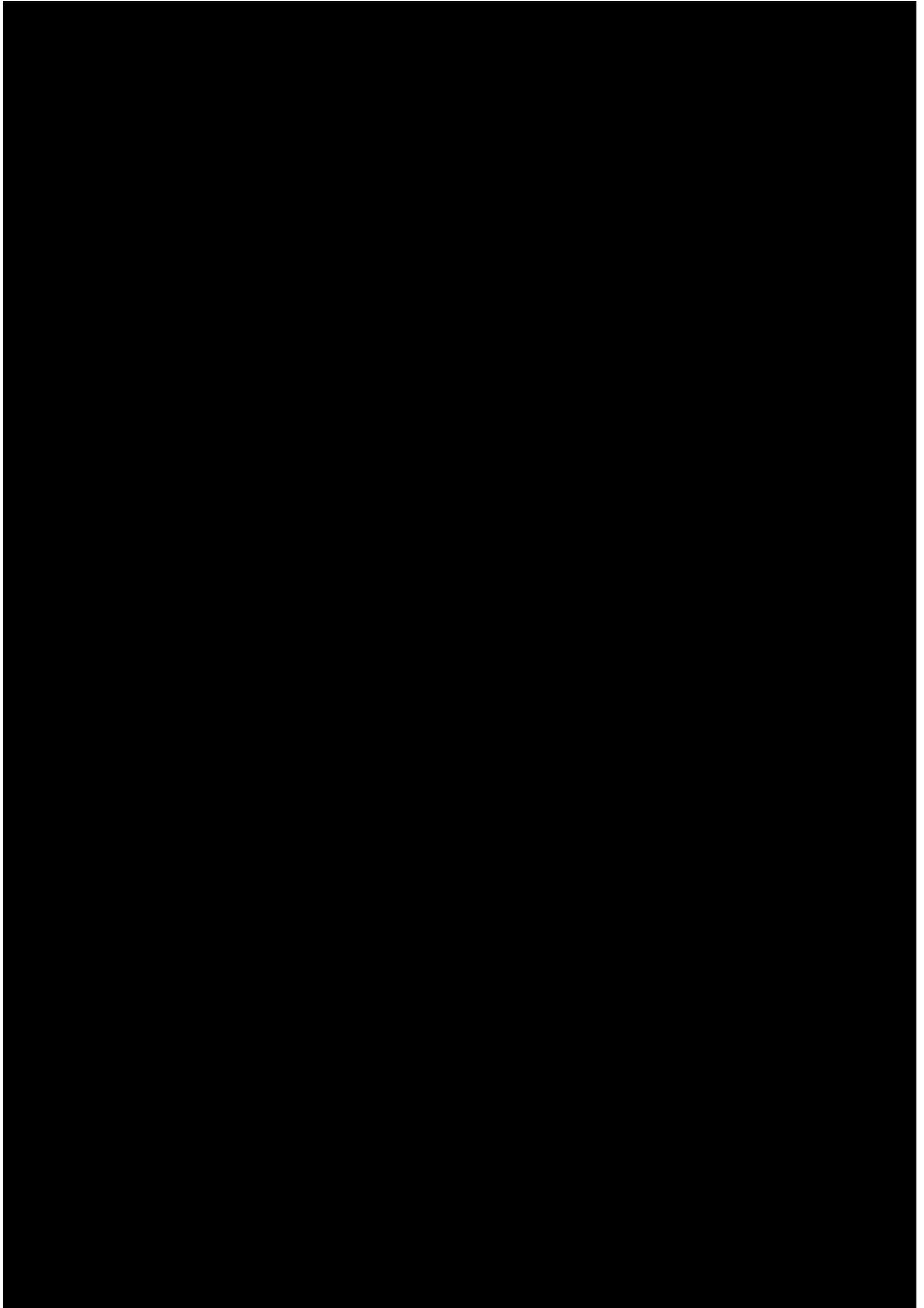
L'autofinancement étant assuré par l'utilisation des excédents de fonctionnement cumulés, et ceux-ci n'ayant pas été reconstitués par le rétablissement de la fiscalité locale par la municipalité sortante, ceci explique la situation financière de la commune exposée précédemment.

Plan d'Aménagement du Bourg : le Conseil Municipal a décidé l'aménagement de la Place J. B. Janvier qui prendra en compte l'implantation des containers en permettant une utilisation plus sécurisée. Un parking ainsi qu'un espace vert seront aménagés.

Salle Patrick Cheyroux : le montant des travaux réalisés sera augmenté du coût des travaux relatifs à l'installation d'un système de climatisation, indispensable à l'utilisation de cette salle en période estivale. Une étude de faisabilité est en cours car le projet réalisé n'a pas prévu la possibilité d'une telle installation.



Compte Administratif 2014



Fiscalité

La précédente municipalité n'avait pas jugé opportun de rétablir les impôts locaux quasiment supprimés depuis 2006.

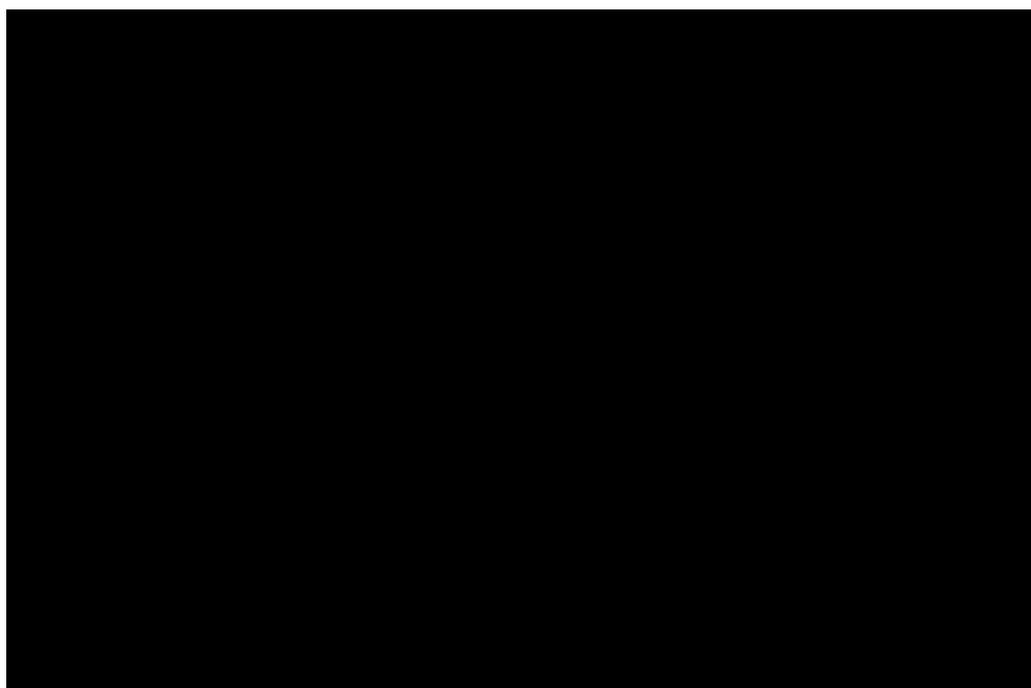
L'autofinancement nécessaire à la réalisation des investissements effectués ou engagés par la municipalité précédente en complément des subventions obtenues et de l'emprunt contracté a consommé la totalité des excédents de la commune. C'est ce qui ressort de l'analyse financière des années 2011 à 2013 réalisée par le Trésorier de MEYSSAC, comptable de la commune.

Au vu de ces éléments d'analyse, il apparaît que la commune de LIGNEYRAC ne pouvait reconstituer une capacité d'autofinancement lui permettant de réaliser de nouveaux investissements qu'avec une augmentation des recettes. En effet, les dépenses de fonctionnement de la commune sont globalement maîtrisées, et la marge de manœuvre en ce domaine est très limitée : les nouveaux équipements réalisés généreront automatiquement des dépenses nouvelles (entretien, assurances, frais de fonctionnement...).

Dans ces conditions, le seul levier disponible permettant une augmentation des recettes, et donc la reconstitution d'une capacité d'autofinancement, était la fiscalité : le rétablissement d'une fiscalité locale apparaissait donc comme inéluctable.

En l'absence du rétablissement progressif de la fiscalité locale qui aurait dû accompagner la réalisation des programmes d'investissement réalisés ou engagés par la municipalité précédente, le Conseil Municipal, par délibération du 29 avril 2014, a voté à l'unanimité le rétablissement des impôts locaux en une seule fois, la situation financière de la commune ne permettant pas un étalement pluriannuel de l'augmentation des taux d'imposition.

Le tableau ci-après fait apparaître que les taux d'imposition votés restent inférieurs aux taux d'imposition appliqués dans les communes du canton.



Aide à la scolarité

Pour rappel, depuis la délibération du Conseil Municipal du 4 juin 2004, une aide à la scolarité d'un montant de 300€ est versée pour les enfants de Ligneyrac âgés de 16 à 19 ans, qui poursuivent des études générales, techniques ou professionnelles, ou une formation qualifiante assimilée à une poursuite d'études, dont les parents résident sur la commune et remplissent les conditions définies dans la délibération du 26/09/14.

La demande est à réaliser auprès de la mairie entre le 1^{er} septembre et au plus tard le 30 novembre de chacune des années civiles correspondantes aux 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} anniversaires de l'enfant.

Un certificat de scolarité et un RIB sont nécessaires.

Pour l'année 2014-2015, l'aide à la scolarité a été versée pour 14 enfants soit une somme totale de 4200€.

Les chantiers de la commune

Plan d'aménagement du bourg

Depuis le début de notre mandat, nous avons géré la réalisation du plan d'aménagement du bourg dont les travaux ont été engagés par la municipalité précédente au mois de février 2014.

Des aménagements au projet initial ont été apportés en cours de réalisation :

- Le reprofilage du haut de la venelle devant la mairie, la pente définie était très raide, elle a été adoucie facilitant la circulation piétonne.
- L'accès des secours au cœur du bourg et vers les logements de l'ancienne école n'avait pas été étudié, les véhicules de secours ne pouvaient accéder à la place de la mairie. Nous avons supprimé les plantations à l'arrière de l'église et les avons remplacées par une bordure en cailloux permettant d'utiliser la pleine largeur de la voie.
- L'écoulement des eaux pluviales a dû être revu en de multiples endroits pour s'adapter à la topographie de la place. Ce point n'est aujourd'hui pas entièrement achevé.
- L'éclairage de la partie haute du bourg était mal étudié puisqu'il n'éclairait qu'une partie de la venelle haute du bourg devant la maison de Mr et Mme Boyer. Toute la partie haute de l'entrée du bourg demeurait dans l'obscurité. Ce point d'éclairage sera prochainement repositionné au dessus de la cabine téléphonique pour une meilleure diffusion de la lumière.

Ce projet est aujourd'hui en partie achevé. Tous les revêtements (pavés et bétons désactivés) sont réceptionnés. Il reste néanmoins quelques points à terminer, l'éclairage du haut du bourg et la mise en place de mains courantes dans l'escalier de l'église initialement non prévus.

Les plantations qui devaient être réalisées à l'automne dernier, puis différées au printemps 2015 seront finalement effectuées cet automne, et ce en raison de l'indisponibilité de l'architecte paysagiste en charge du dossier.

Monument aux morts

Des travaux de rénovation ont été effectués sur le monument aux morts : nettoyage, réfection des gravures et modification de la barrière pour permettre le dépôt de gerbes plus facilement. La commune a bénéficié d'une subvention de l'Office National des Anciens Combattants.



Les projets

Aménagement Place Janvier



Le projet initial d'aménagement de la Place Janvier prévoyait des places de parkings et l'aménagement d'un espace engazonné avec belvédère. Les travaux finalement réalisés ont bouleversé le projet initial par la modification de l'implantation des containers et la suppression de l'aménagement prévu de la place.

La municipalité compte finaliser cet aménagement d'ici la fin de l'année. Un parking sera créé dans sa partie haute. Cette zone permettra le stationnement de véhicule léger ainsi qu'une aire d'échange (chargement ou déchargement). Cet aménagement permettra un accès sécurisé aux conteneurs, dont le positionnement sera inversé afin d'y accéder côté Place Janvier et non à partir de la voie publique. La partie restante sera engazonnée agrémentée de mobilier permettant de profiter du point de vue sur la vallée.



Voirie



Une étude qualitative de nos routes a été réalisée pour permettre d'organiser les travaux nécessaires en fonction de leur état. Un plan quinquennal d'entretien de la voirie communale a été établi et nous avons reçu l'accord pour une subvention du Conseil Départemental. Les travaux vont donc pouvoir être engagés selon les modalités du Plan de voirie délibéré en conseil municipal : route de la Pagésie (fin août), Rosiers/Le Chastang/Soult à RD 19/Vaurès/Creffont/Chassagnac/Martinie/Traversat/accès au Faurie et diverses voiries communales.

Rénovation logement communal



Le logement de l'école où a habité longtemps Mme Valat ayant été libéré par le nouveau locataire, la municipalité avec l'assistance de Corrèze Ingénierie étudie le réaménagement de cet appartement, jamais rénové jusqu'ici. Les travaux porteront sur l'isolation des murs et du plafond, le remplacement des ouvrants, le chauffage, la mise en conformité de l'installation électrique et de la plomberie.

Les projets

Parking salle Patrick Cheyroux



La municipalité engage l'étude d'un parking sur le terrain à l'arrière de la salle Patrick Cheyroux.

Une première enveloppe de crédit a été inscrite au Budget Primitif 2014. La municipalité n'étudie pas le simple aménagement de parking mais l'aménagement global de l'entrée basse du bourg.

L'étude comprend la création d'emplacements de stationnement sur les parties hautes et basses du terrain avec accès direct à la salle des fêtes, mais aussi la création d'une plateforme multi activité (boulodrome aire de loisirs) et d'un accès principal aux logements de l'ancienne école.

Ce dernier aménagement réduira significativement la circulation de véhicules sur la place de la mairie.

Climatisation de la salle Patrick Cheyroux



L'utilisation de la salle Patrick Cheyroux en période estivale est très inconfortable en raison de la température élevée à l'intérieur ayant pour conséquence le maintien des portes ouvertes générant des nuisances sonores pour les riverains. La priorité donnée à l'isolation acoustique obligatoire en raison de la proximité de riverains n'a pas été accompagnée d'un traitement efficace de l'isolation thermique.

Dans un premier temps, la pose de rideaux à double effet (lumière et thermique) va être réalisée courant septembre. Ensuite une étude sera effectuée pour trouver une solution complémentaire permettant une utilisation plus confortable de la salle en respectant la proximité des riverains.

Etat Civil

Ils sont nés :

Jean-Baptiste GRATTET, né le 23 avril 2014 de Laëtitia NICOLAS et Jean-Christophe GRATTET, domiciliés aux Treilles

Hugo BONNARD, né le 10 février 2015 de Fanny DELORD et Nicolas BONNARD, domiciliés au Chastang

Kaïs BENKAAKAA, né le 12 février 2015 de Jessica PAUTRAT et Jérémy BENKAAKAA, domiciliés à Sault

Anaëlle FONTCHASTAGNIER, née le 26 juin 2015 de Sandrine BATIGNE et Damien FONTCHASTAGNIER, domiciliés à la Planche

Ils se sont dit oui :

Caroline JALADI & Geoffroy CROUZAL le 16 août 2014

Ils nous ont quittés :

Mme Andrée Jeanne Marguerite CLERGEAU née **BROUSSE**, des Abreuvoirs, le 5 février 2014

Mme Marie-Claire EYDIEUX née **ALANOIX**, de la Martinie, le 2 mai 2014

Mme Alice PRABONNE née **RIGOT**, de Lafont, le 22 octobre 2014

Mme Jacqueline, Marie, Jeanne VALEN née **NOUGENT**, de La Borie, le 11 juin 2015

M. Henri JUBERTIE de la Pagésie, le 3 juillet 2015

Mme Marie Gabrielle RICHARD née **CASTANET**, de Pommier, le 24 juillet 2015



La vie des associations

Ligneyrac Loisirs et Découverte

L'association Ligneyrac Loisirs et Découverte est une association loi 1901 ayant pour vocation d'organiser des événements festifs sur la commune de Ligneyrac.

Les membres du bureau organisent notamment la fête votive le dernier week end de mai et l'arbre de Noël le deuxième week-end de décembre:

Fête Votive: le 30 mai, les ligneyracois ont pu accueillir les aubades dans leurs demeures et assister à un concert en mangeant une pizza. Le 31 mai, ils ont dégusté un repas paëlla, admiré les vélos fleuris des enfants et encouragé les conducteurs de caisses à savon.

Arbre de Noël mi décembre: un spectacle, un goûter et des chocolats livrés par le Père Noël sont offerts aux enfants.

Autres événements: repas rassemblant les bénévoles début septembre pour les remercier de leur implication et les jeux Intervillage organisés en roulement avec les communes de Turenne, Saillac et Noailhac.

Vous souhaitez plus de renseignements; contactez Aurelia Dechappe 06.22.05.51.57 ou sur ligneyrac.ld@dbmail.com



Les Bambous de Ligneyrac

L'association Les Bambous de Ligneyrac propose depuis quatre ans des cours de Tai Chi et de Qi Cong tout au long de l'année. Cette année, les cours ont réuni à la salle Patrick Cheyroux douze participants tous les lundis soirs de 19 heures 30 à 21 heures 30.

Cet été, et pour la deuxième fois, l'association a organisé également un stage de peinture d'une semaine.

Pour la prochaine saison, il reste quelques places. Les personnes intéressées sont invitées à nous contacter. Un cours d'essai leur sera offert.

Informations: bambous.ligneyrac@gmail.com

ou 05.55.85.87.59



Association ACTG-CATM Section de Ligneyrac

Nos activités 2014/2015 :

Distribution de colis de Noël aux veuves de guerre et d'anciens combattants et aux anciens combattants les plus âgés.



Assemblée Générale et renouvellement du bureau début janvier, suivi de la galette des rois.

Participation aux commémorations des guerres ; 11 novembre et 8 mai

Congrès départemental des Anciens Combattants le 17 mai 2015 : après l'assemblée générale, une cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe a été organisée. Trois anciens combattants ont été décorés. Après le verre de l'amitié offert par la municipalité de Ligneyrac, l'assemblée s'est rendue à Turenne pour un dépôt de gerbe au monument aux morts. Un repas organisé à la Grange Rouge à Turenne a clôturé cette journée.

Société de Chasse

Une saison exceptionnelle pour les 25 chasseurs de Ligneyrac



En début de saison, le président Albert Richard rappelle l'état d'esprit qui doit animer chaque chasseur : convivialité, courtoisie, respect des règles de sécurité. Chacun se doit de donner une bonne image de notre activité. De septembre à décembre 2014, nos chasseurs sont partis à la recherche des 100 faisans et 30 perdrix rouges lâchés sur la commune pour un montant de 1271€. Lapins et lièvres sédentaires ont pu compléter le tableau de chasse. Outre le plan chevreuil accompli, cette année a vu un record de sangliers abattus, avec l'aide, un samedi, de nos amis de Noailhac, suivi d'un excellent repas avec nos voisins. Un fléau de plus en plus présent : les renards. Une vingtaine a été tuée lors des battues, le samedi 28 mars 2015, sous le commandement du lieutenant Rioux, une battue administrative a complété notre tableau de chasse. Une demande a été faite à la DDT pour le tir d'été dès le 1^{er} juin 2015. L'événement le plus important de notre petite société de chasse a eu lieu le samedi 15 novembre 2014. A la salle des fêtes, lors du repas traditionnel ouvert à tous, trois chasseurs émérites ont reçu la médaille de la fédération de la chasse de la Corrèze pour leur longévité de chasseur. 67 ans pour Georges Boyer, 69 ans pour Roger Meynard et 72 ans pour Germain Clergeau. Après la remise des cadeaux, Albert Richard a fait l'éloge de ces trois chasseurs et, avec émotion pour ses trois amis, a terminé son propos par ces mots :



« Continuez à vivre votre passion avec un si bon état d'esprit. C'est certainement le meilleur élixir de vie et, aussi pour les jeunes chasseurs, le meilleur exemple. Vous avez su faire votre ce célèbre adage : « l'homme heureux est celui qui permet à l'autre de le devenir ». Tous les chasseurs de Ligneyrac sont fiers de vous trois et vous adressent leurs sincères félicitations »
Souhaitons enfin que la nouvelle saison soit aussi réussie que la précédente.

Vie de la commune

Mai communal



Pour fêter leurs élections et remercier la population, Le Maire, les adjoints et les conseillers ont invité les habitants de Ligneyrac à venir partager un repas le dimanche 15 juin 2014.

Réunion Publique du 10 octobre 2014

Le Conseil Municipal a invité tous les habitants à une réunion d'information à la salle Patrick Cheyroux. La situation de la commune, les travaux en cours et les projets ont été présentés et ont fait l'objet d'échanges avec les participants.

Commémoration du 11 novembre 2014



Pour la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, le Conseil Municipal a souhaité mettre en valeur le monument aux morts. Un nettoyage et la réfection des gravures ont permis de faire ressortir les noms des nombreux enfants de la commune tombés lors de la grande guerre.

Cérémonie des vœux

Le samedi 31 janvier, la municipalité a invité les habitants à partager la galette des rois à l'occasion de la Cérémonie des vœux.

Repas des aînés



Le dimanche 12 avril 2015, la municipalité avait invité les aînés de la commune à partager un moment de convivialité autour d'un repas. Une occasion de se retrouver et d'échanger. L'occasion aussi de rappeler quelques conseils de sécurité avec l'intervention de la Gendarmerie de Meyssac.

Commémoration du 8 mai 2015



Répondant à l'invitation de la municipalité, les ligneyracois se sont rendus au monument aux morts pour fêter le 70^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de 1939-1945 lors de laquelle 3 enfants de notre commune ont malheureusement été tués. C'est derrière les drapeaux que le cortège s'est rendu au monument où deux gerbes ont été déposées. Après l'appel des morts pour la France, Monsieur le Maire a demandé une minute de silence. La lecture des différents messages, la Marseillaise a clôturé cette cérémonie et les participants ont été invités à prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Je marche pour Clara



Père d'une jeune fille de 14 ans, Clara, souffrant d'un handicap moteur d'origine cérébrale, Nicolas Vivona s'est fixé un défi : relier Lespourey (64) où il vit aujourd'hui à Hombourg Haut (57) où il est né et où il a vécu plus de 40 ans.

Une marche d'environ 1 200 kms qui lui fait traverser 15 départements en poussant « La Bricole », la charrette à trois roues confectionnée par Nicolas et qui lui sert à transporter tout son matériel.

Samedi 9 mai, Nicolas est arrivé à Ligneyrac vers 19h30 arrivant de Saint Julien de Lampon (24). Laurent Gay, Maire de Ligneyrac, accompagné de plusieurs conseillers municipaux auxquels s'étaient associés conjoints et enfants, est allé à sa rencontre pour parcourir tous ensemble quelques centaines de mètres et rejoindre le bourg de Ligneyrac.

Après la photo souvenir devant le panneau d'entrée du bourg, Nicolas a rejoint le gîte mis gentiment à sa disposition pour la nuit par Jean et Lisette Boyer.

La soirée s'est terminée autour d'un repas convivial confectionné par le conseil municipal...



Congrès départemental des Anciens Combattants



L'assemblée générale départementale des Anciens combattants prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie Tunisie Maroc a eu lieu à la salle Patrick Cheyroux à Ligneyrac le dimanche 17 mai 2015. Après l'assemblée générale, l'assistance s'est rendue, derrière les drapeaux, au monument aux morts où une gerbe a été déposée. Trois anciens combattants ont ensuite été décorés. La Marseillaise et le Chant des Partisans ont clôturé cette cérémonie. Le Maire a ensuite convié l'assistance à prendre le verre de l'amitié avant de se rendre à Turenne pour un dépôt de gerbe au monument aux morts. La journée s'est clôturée par un repas organisé à la Grange Rouge de Turenne.

Informations Recyclage

<p>BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE</p> <p>SANS BOUCHON NI CAPSULE</p>  <p>BOUTELLES ET FLACONS</p> <p>POTS ET BOCAUX</p>  <p>non recyclé à amener en déchèterie</p> <p>AMPÈLES</p> <p>VAISSELLE, FAÏENCE, PORCELAINES, VITROCERAMIQUES</p> <p>POTS DE FLEURS</p>	<p>EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES</p> <p>EN VRAC ET APPLATIS AU MAXIMUM VIDÉS DE LEUR CONTENU</p>  <p>ARTICLES, DÉCHETS DE BOITE (POMMES, BANANES, BANANETTES EN ALUMINIUM)</p> <p>BOUTELLES (liquides, huile, sauce, ...), FLACONS (savon, shampoing, liquide vaisselle, nettoyants, ...)</p> <p>BOITES ET SURBOITES/EMBALLAGES EN CARTON (pâtes, papier, carton, jus, ...), BOUTES ALUMINIUMES (jus, lait, chocolat, ...)</p>  <p>non recyclé à jeter dans votre poubelle habituelle</p> <p>POTS (sauf en verre), SACS EN PASTICHE, CORBEILS, MARQUEURS (classique et stylo-feutre), BOUTES EN ALUMINIUM, COUCHES, EMBALLAGES (sauf en verre, carton, ...), SURBOITES/EMBALLAGES EN CARTON, PAPIERS ENROLLÉS, SALES, ASSIÈTES EN CARTON</p>	<p>PAPIERS, JOURNAUX ET MAGAZINES</p> <p>UN DOUTE ? JETEZ AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES</p>  <p>ENVELOPPES</p> <p>MAGAZINES, JOURNAUX, PROSPECTUS, LIVRES, CARTELS</p> <p>PAPIERS (à plat, froissés, en lambeaux)</p>  <p>non recyclé à jeter dans votre poubelle habituelle</p> <p>POUR LE : SERVIETTES, MARCHÉS EN PAPIER, USIÈTETS, PAPIERS D'EMBALLAGE, CARTONS, PAPIER, BOBINES, ...</p>
--	--	--

Informations Pratiques Mairie

Coordonnées : Mairie de Ligneyrac

Le Bourg 19500 Ligneyrac

Tél : 05.55.25.47.39 **Mail :** mairie@ligneyrac.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : de 13h30 à 18h00

Jedi : de 15h00 à 18h00

Vendredi : 9h00 à 12h30 / 16h00 à 19h00

Informations Sécurité

Renforcez votre système de fermeture par une 2^e serrure.



Verrouillez votre porte dès que vous quittez votre domicile (garage et habitation). Ne laissez pas la clé sur la porte d'accès de votre habitation.

Équipez vos fenêtres de grilles, de volets, etc.

- Informez vos voisins de votre absence ;
- Donnez leur une clé.



Relevez les renseignements (Type, marque, n° de série...) de votre matériel hifi, vidéo, etc. Photographiez vos meubles et objets de valeur.



Ne laissez pas d'objets de valeur en évidence. Ne conservez pas, à votre domicile d'importantes sommes d'argent.

Ne cachez pas les clés sous le paillason ou le pot de fleurs.



Faites relever le courrier par un voisin.

